

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 22 (1976)
Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annecy



Consulat :

25, rue Royale, B.P. 70 74002 ANNECY
Téléphone : 51-18-82.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE LA FEDERATION DES SOCIETES SUISSES LEMAN-MONT-BLANC

Manifestations organisées par la Section de Cluses-Sallanches

- 24 avril 1976 : à l'Hôtel National à Cluses :
Assemblée générale de la Section
- 9 mai 1976 : à Samoëns :
Assemblée générale de la Fédération
- 12/13/14 juin 1976 :
Voyage de la Section
Cluses-Sallanches en Auvergne

Manifestations organisées par la Section d'Annemasse

- 28 mars 1976 :
Assemblée générale de la Section
- en mai 1976
(un mercredi à fixer) :
- Excursion des enfants en
voiture
- 3/4/5 juillet 1976 :
Voyage de la Section,
3 jours à Innsbruck (Autriche)

Pour toutes précisions, prière de
se renseigner auprès des respon-
sables des Sections.

Choucroute du Cercle Suisse d'Annecy

Quarante cinq membres s'étaient
réunis autour de M. Louis Sprüngli,

Président, pour cette tradition qu'est la choucroute de fin d'année du Cercle. M. le Consul et Madame Andres, en voyage et donc excusés, étaient représentés par M. le Vice-Consul et Madame Sandoz. Parmi les nombreux participants, relevons la présence de notre Président d'Honneur, M. Eugène Choquard et Madame, toujours fidèles à nos réunions.

Compte tenu de la réussite de la choucroute « édition 1974 », le Comité avait à nouveau choisi l'Hôtel Beau-Séjour à Sévrier pour les agapes 1975. Alors que chacun voyait son assiette copieusement remplie une première fois, certains abandonnaient au second service et seuls quelques vaillants compagnons, connus pour avoir bon pied bon œil, purent encore faire honneur à la troisième « tournée ».

Les plus forts appétits enfin calmés, notre ami Walz nous enchantait une fois de plus avec sa collection toujours renouvelée de « witz » ; puis, réunis autour de M. Brique, tous les ténors, baritons et basses, magnifiquement soutenus par les soprani des dames, entonnèrent les chants patriotiques et populaires de notre beau pays.

Et lorsque l'heure avancée sonna la fin des festivités, c'est l'esprit tourné vers d'autres retrouvailles que tous se quittèrent, heureux d'avoir passé, une fois encore, une magnifique journée entre bons amis.

Choucroute de la Section de Cluses de la Société Suisse Léman-Mont-Blanc.

Certains ne le croiront pas : on a refusé une trentaine d'inscriptions pour la choucroute organisée par la Section de Cluses Sallanches, le dimanche 7 décembre 1975. Pas loin de 100 participants étaient réunis autour de M. le Président Schupbach, parmi lesquels il convient de nommer, avec une pensée émue, notre doyen, M. Placide Crettaz qui devait décéder le lendemain, renversé par une voiture près de chez lui.

MM. Andres, Consul de Suisse, et Sandoz, Vice-Consul, entourés de leurs épouses et enfants, ainsi que Mlle Blaser, étaient venus en force d'Annecy pour retrouver la si sympathique et active Section de Cluses-Sallanches. Il serait trop long de décrire cette belle journée à l'Hôtel National. Et que dire de la magnifique tombola et de l'idée originale et très appréciée des gourmets, des numéros inscrits

sur les petites tablettes de chocolat qui remplaçaient les billets. Chacun — et peut-être surtout les jeunes qui formaient une table bien compacte et qui perpétuèrent la tradition des aînés en jouant une partie de « jass » en fin d'après-midi — emporta un très bon souvenir de cette journée, tant pour l'ambiance qui régnait que pour l'excellent et copieux repas qui, vu la fraîcheur du temps, était parfaitement de circonstance.

Gâteau des Rois du Cercle Suisse d'Annecy

Jouons cartes sur table ! Le Roi : M. Ernest Haldimann, la Reine : Mlle Chevalley. Quant au reste du jeu, il serait fastidieux de nommer les 42 autres cartes de cette belle soirée du 10 janvier 1976.

En ouvrant la séance, M. le Président salua M. le Consul Ernest Andres qui était entouré de ses proches collaborateurs et collaboratrices. Puis M. Sprüngli nous fit le plaisir de nous montrer un de ses films, très beau et bien présenté, où plusieurs membres de l'assemblée purent se reconnaître et où tous se délectèrent à la vue des magnifiques tableaux qui défilaient sous nos yeux. Plus d'un cœur battit au passage des chalets fleuris sur la route de l'Oberland bernois : « La Suisse est belle, ah ! qu'il la faut chérir ! ».

C'est un très copieux, mais aussi très fin gâteau des rois qui nous fut ensuite servi et qui nous permit de découvrir, puis de couronner Roi et Reine, et d'enchaîner sur une tombola bien garnie. Vu le très grand nombre de lots, chacun fut gagnant, dans une proportion de 30 à 50 % des 300 billets achetés dans un temps record.

Il était déjà le 11 janvier 1976 lorsque les derniers participants se séparèrent en se serrant la main quand ils n'étaient pas trop chargés et en souhaitant que l'année 1976, si bien commencée, voie encore de très nombreuses réunions réussir comme celle qui s'achevait.

Gâteau des Rois de la Section d'Aix-les-Bains de l'Union Suisse de Savoie

C'est en adressant une pensée émue à leur regretté trésorier M. Robert Kohlbrenner, décédé le 16 décembre 1975, que les quelque trente membres de la Section d'Aix-les-Bains de l'Union Suisse de Savoie — parmi

lesquels se trouvaient les Présidents d'honneur : Madame Vogel et MM. G. Coquoz et A. Seiler — se retrouvaient autour de leur Président. M. Willy Klemenz et leurs invités annéciens, M. le Consul Ernest Andres et M. le Président du Cercle Suisse et Madame Louis Sprüngli.

Cette réunion fut l'occasion pour M. le Président Klemenz de souhaiter à tous une bonne et heureuse année et une bonne santé, mais aussi malheureusement de déplorer l'absence due à la maladie de M. Jacques Beilharz, Secrétaire, de Madame Wisler et de M. Charles Vendayer. Toutes les personnes présentes leur souhaitent une prompte guérison par le canal de ce « Messenger Suisse ».

Malgré ces tristes événements, il convient de dire que c'est avec chaleur et amitié que les participants prirent part au bon repas et à la désignation du Roi et de la Reine lors de la dégustation du traditionnel gâteau.

**Avez-vous ces numéros épuisés ?
Si oui, expédiez-les à la Rédaction
du Messenger Suisse**

1973 — N° 6 (1 N°)
» — N° 12 (4 N°)

DECES

Originaire d'Iséables (Valais) où il était né le 25 juin 1881, M. Placide CRETZAZ est décédé le 8 décembre 1975 à Marnaz des suites d'un accident. Il a été renversé par une voiture à quelques 100 mètres de son domicile.

M. Crettaz était le solide doyen de la Section de Cluses-Sallanches de la Société suisse Léman-Mont-Blanc. La veille de sa mort, le dimanche 7 décembre 1975, il avait participé au déjeuner-choucroute organisé par cette société. A 94 ans, il était encore un marcheur infatigable qui ne craignait pas de faire des randonnées telles que Cluses — le Col de la Colombière en un jour, soit plus de 22 km en montagne. Son « régime » quotidien était de l'ordre de 12 km, semaine et dimanche. De par ses longues marches, M. Crettaz était connu dans toute la région et la nouvelle de sa disparition attristée, non seulement tous ses amis suisses, mais également de nombreux habitants des montagnes entourant la vallée de l'Arve.

Besançon

CONSULAT :
15, bis, avenue Fontaine-Argent.
Tél. : 80-18-83.

**Visite de la Société suisse
des Officiers au Camp militaire du
Valdahon**

Le drapeau suisse a flotté au Camp militaire du Valdahon le 12 décembre dernier, lorsque au lever des couleurs, les emblèmes nationaux helvétiques et français ont été hissés ensemble pour accueillir une importante délégation de la Société suisse des Officiers. Le « Nouveau Télégramme de Franche-Comté » évoque cette invasion pacifique dans les termes suivants : « La Société suisse des Officiers s'est « rendue vendredi dernier au camp « du Valdahon pour visiter un régime de chars de la 1ère Armée, le « 30^e régiment de dragons. « Cette délégation, forte de 250 officiers suisses, était dirigée par les « colonels divisionnaires BOREL et « HUSSY, appartenant à l'état-major « de la défense fédérale. « Outre le Consul de Suisse, M. MONNEY, assistaient à cette manifestation d'amitié franco-suisse, le général CARLES, commandant la 65^e « division militaire ; le colonel de « LLAMBY (qui porte ses étoiles « de général depuis le 1er janvier), « commandant la 7^e brigade mécanique, et Mlle VIENNET, conseiller « général et maire du Valdahon. « Après la traditionnelle cérémonie « des couleurs, la visite du matin « comporta la présentation du régime, ses structures, l'organisation « de l'instruction, le déploiement au « combat ; la présentation des matériels A.M.X. 30 retint particulièrement l'attention de nos amis suisses. « Au cours du déjeuner servi au mess « du camp, le représentant des officiers suisses, le colonel Jacques « W. CORNUT exprima sa satisfaction « d'être reçu par l'armée française « et conclut en ces termes : « Nous « sommes venus chez des amis ». « L'après-midi fut consacrée à un « exercice sur le terrain avec tirs « réels, au cours duquel le régiment « blindé effectua une attaque avec « l'appui de l'artillerie. L'aviation n'a « pu participer comme cela était prévu, en raison du plafond beaucoup « trop bas qui interdisait tout décollage de la base de Luxeuil. »

Société suisse de BESANÇON

— Fête de Noël

Les enfants de nos sociétaires se sont retrouvés le dimanche 21 décembre au Cercle suisse dans l'ambiance particulière que crée l'attente du Père Noël. Souhaitant la bienvenue aux grands et aux petits, le Président ALBER donna la parole au Consul MONNEY pour l'allocution de circonstance. Sur ce, la présentation de films comiques devait déclencher les rires des enfants ; puis le spectacle se poursuivit avec leurs propres productions. Par leurs chansons et poésies, certains se révélèrent de véritables petits acteurs en herbe. Enfin le Père Noël, tant attendu, fit son apparition et s'adressa avec beaucoup de bonhomie aux enfants pour leur annoncer la distribution des jouets.

— Repas des anciens

Le dimanche 11 janvier, on fêtait au même Cercle suisse les vétérans. A l'occasion de ce traditionnel déjeuner du début de l'an, la Section de bienfaisance avait invité une quarantaine de nos compatriotes parmi les plus âgés de Besançon. Avec leur dévouement habituel, les Dames de l'Ouvroir, secondées par la Famille RYSER du Cercle, servirent à nos aînés un copieux et succulent repas, autour de tables décorées avec beaucoup de goût et d'imagination par Madame ROBERT. Au dessert, le Président ALBER devait donner la parole au Consul MONNEY qui, mettant l'accent sur l'amitié et la solidarité, évoqua les absents et les malades tout en formulant des vœux afin que la Nouvelle Année apporte soulagement et réconfort aux éprouvés, bonheur et santé pour tous. Pour agrémenter l'après-midi, Madame GARDET, Présidente de l'Ouvroir, avait fait appel à son beau-père. Malgré son grand âge, cet artiste bienveillant, donnant un bel exemple de générosité et de vitalité, émerveilla l'assistance par ses tours de magie et ses sketches comiques. La fête prit fin avec la remise d'un colis abondamment garni.

Société suisse de PONTARLIER

— Compte rendu de la Fête des Rois
Suivant notre tradition, la Fête des Rois a lieu le 11 janvier au siège de la Société, où nous avons accueilli une centaine de membres de tous âges. Cette manifestation est une occasion

de présenter les vœux sincères à chacun et de remettre aux personnes de plus de 65 ans un beau colis.

Notre président, M. F. KELLER, s'est tout d'abord fait l'interprète de Monsieur le Consul pour présenter ses vœux aux membres de la Société suisse ainsi que ceux de Monsieur E. BESANÇON, conseiller municipal, empêché de se rendre à notre invitation. M. KELLER salua la présence de M. Joseph Besançon et de M. le Pasteur SECRETAN et Madame. Ces invités répondirent par des paroles aimables à l'accueil du Président.

Après la collation, gâteaux, vins, etc. agrémentée de quelques morceaux de musique interprétés à l'accordéon par notre ami Noël Fery, les diplômes de membres d'honneur furent remis par la benjamine de l'assemblée, Isabelle Le Moyec, à Mmes SIEGFRIED, MORIZOT, GRIFFON et à MM. SAHLI et ROSSIER. — Puis c'est la distribution des colis pour la plus grande joie de chacun des ayant droit.

Le Président termina cette réunion très amicale en invitant une fois de plus tous les Suisses de la région à faire partie de la Société.

**CHAVANNE (près HERICOURT)
Club agricole suisse Doubs/Haute-Saône**

— Réunion annuelle des présidents et délégués des Sociétés suisses de Franche-Comté

Cette année, la réunion se déroulera en mai à Chavanne près Héricourt, sous les auspices du Club agricole suisse Doubs/Haute-Saône, dont le président est M. Jonathan BURKHALTER, Couthenans — 70400 Héricourt (Tél. : 1.31).

Les compatriotes désireux d'assister au congrès et au déjeuner qui suivra voudront bien s'annoncer au Président de la Société suisse de leur région, au plus tard 10 jours avant la réunion. Ce dernier leur fera connaître, le moment venu, le prix et la composition du menu.

— Programme des manifestations prévues, 1er semestre 1976 :

- En mars ou avril, séance de projection de films sur la Suisse par M. Maegli, de la Côte aux Féés,
- courant mai : assemblée générale annuelle,
- courant juin : sortie d'été pour tous les membres de la Société.

— Programme des activités du CERCLE SUISSE DE BESANÇON

- Vendredi 12 mars : Assemblée générale et choucroute
- Samedi 27 mars : Soirée-raclette
- Samedi 3 avril : Soirée-loto
- Dimanche 20 juin : Rallye.

Dijon

CONSULAT :
6, rue Rameau
Tél. : 32-12-59.

COMMUNICATION DU CONSULAT.

Les parents qui désirent faire bénéficier leurs enfants des vacances d'été en Suisse, organisées chaque année par la Fondation Pro Juventute, sont invités à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat. Par ailleurs, le Consulat rappelle aux Suisses domiciliés dans l'arrondissement consulaire qu'il va dans leur intérêt de lui communiquer tout changement d'adresse et d'état-civil (naissances, mariages, décès, etc.)

Union Helvétique et Cercle Amical Suisse de l'Aube
Président Jean LAVILLE
8, rue Louis le Clerc 10000 TROYES.

Cotisations 1976. La trésorière rappelle à tous les membres que la cotisation annuelle (F. 15.—) peut être réglée directement à notre C.C.P. Paris 10.848.93 M. Nous attirons l'attention sur le fait que cela évitera les frais occasionnés par un remboursement postal. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faciliter notre tâche au maximum.

Noël 1975. Nous n'avons point failli à la tradition et, malgré un changement de local, c'est le 21 décembre, à la brasserie du Théâtre que notre Amicale accueillait ses membres et amis, afin de fêter joyeusement la fin de l'année. Une salle intime et chaudement décorée, un sapin bien garni, une atmosphère sympathique, tout était réuni pour permettre aux invités de passer une agréable matinée. Le Président souhaita la bienvenue à tous et, malgré quelques défections, remercia les personnes présentes et les fidèles habitués d'assurer la participation aux réunions. Un repas soigné fut dégusté et apprécié de tous. Le sapin se dégarait ensuite de ses cadeaux, à la grande joie des enfants, accompagné de chants patriotiques et traditionnels de Noël. Cotillons et danses suivirent, clôturant ainsi

cette journée qui permit à tous les participants de se retrouver dans une chaude et amicale ambiance. Nous nous reverrons bientôt pour notre assemblée générale et sortie printanière réunies. Nous espérons vous retrouver tous plus nombreux afin de prouver par votre présence que notre Amicale est toujours bien vivante. Le Président informe tous les résidents suisses isolés du Département de l'Aube qu'il se fera un plaisir de les accueillir au sein de l'Amicale. Ils seront toujours les bienvenus et c'est avec une cordiale amitié que nous les ferons participer à nos activités, si modestes soient-elles.

SOCIÉTÉ SUISSE DE LA CÔTE D'OR

Fête de Noël 1975. Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro, celle-ci avait lieu le 14 décembre 1975, en la Salle FAMILIA, rue Condorcet à Dijon. Comme les années précédentes, beaucoup de sociétaires avaient tenu à venir assister à cette Fête familiale qui a remporté le succès escompté et permis de distribuer jouets, friandises aux enfants, paniers et secours aux personnes âgées. Nous remercions à cette occasion tous les donateurs et bienfaiteurs qui nous ont permis, ainsi, de faire face à ce lourd budget.

Repas « choucroute » du 24 janvier 1976.

Près de cent personnes avaient répondu favorablement de venir assister à cette soirée. Autour de notre Président actif, Monsieur REBETEZ, nous avons remarqué Maître DEBIZE, Président de la Fédération des Sociétés originaires de la Côte d'Or, dont notre Société est affiliée, Monsieur le Consul FRANÇOIS, Mademoiselle le GROSS, Chancelier nouvellement nommée à Dijon, Monsieur PEISSARD, Secrétaire du Consulat, Monsieur JUILLARD, 1er Vice-Président et Madame, Mademoiselle VANANTI, 2^e Vice-Présidente, Monsieur et Madame QUADRI, les Membres du Comité et beaucoup de sociétaires dont nous ne pouvons citer tous les noms, faute d'en oublier. Après le repas, Monsieur QUADRI eut la gentillesse de nous présenter des films sur les voyages organisés en Suisse dans les années passées. Nous ne pouvons que féliciter les responsables pour l'organisation parfaite de cette soirée que nous souhaitons renouveler l'année prochaine. Notre Assemblée générale est fixée au Dimanche 21 mars 1976, au Restaurant MINOT, Cours du Parc à Dijon. Début mars, les sociétaires en seront informés individuellement avec détail de cette importante journée et inscription au déjeuner.